



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

4126, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2W 2M5 • Tél. : 514-598-5533 • Téléc. : 514-598-5283 • coalition@cqct.qc.ca

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Élections provinciales – Dossier soins de santé

Déception face aux déclarations du Parti québécois: Pas un mot sur la prévention du tueur n° 1 des Québécois !

Montréal, le 17 mars 2014 – La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** est déçue de l'absence de toute mention de la lutte contre le tabac dans les déclarations d'aujourd'hui en lien avec les soins de santé par l'équipe santé de madame **Pauline Marois**ⁱ.

Cette omission est d'autant plus décevante compte tenu de la promesse électorale de 2012 du **Parti québécois** qui ne s'est toujours pas concrétisée : « nous visons ... surtout un moratoire sur tout nouveau produit du tabac visant les jeunes. Nous prendrons les moyens nécessaires pour instaurer et faire respecter ce moratoire. De plus, nous comptons adopter des mesures de prévention pour lutter contre le tabagisme. »ⁱⁱ En effet, cette promesse s'ajoute à toutes les belles paroles du ministre de la Santéⁱⁱⁱ qui ne se sont pas traduites en une seule nouvelle mesure législative concrète.

C'est donc maintenant depuis le milieu des années 2000 que le gouvernement tolère la mise en marché de nouveaux produits du tabac de plus en plus séducteurs pour les jeunes, comme les **petits cigares aromatisés** qui ont renversé la tendance à la baisse du tabagisme chez les jeunes des 10 années précédentes. ➡

Le tabac demeure la première cause de maladies et de décès évitables auprès des Québécois, fauchant la vie de 10 400 Québécois et Québécoises chaque année. Le fardeau du tabac pèse très lourd sur le système de santé^{iv}, comme l'a déjà expliqué le **Dr Jean Rochon, ex-ministre péquiste de la Santé**, dans une lettre ouverte de 2012 cosignée par son collègue ex-ministre libéral le **Dr Philippe Couillard**, en vue d'interpeller les élus pour « qu'ils redoublent leurs efforts pour lutter contre ce fléau et ce, à l'aide de tous les outils législatifs à leur disposition ».^v

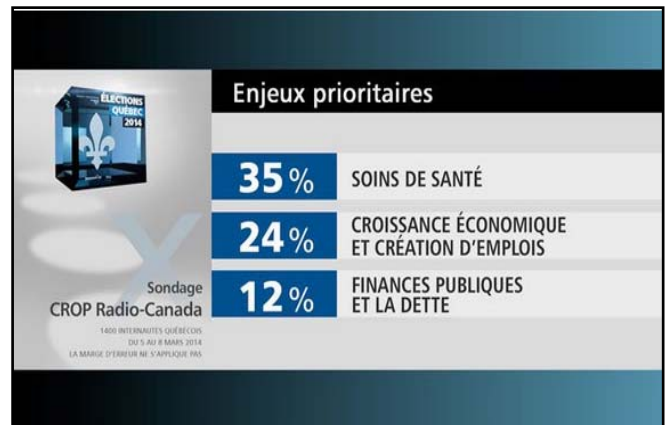


Le **Dr Rochon** écrivait alors que « Le tabagisme provoque la mort prématurée de plus de 10 400 Québécois et Québécoises chaque année, ce qui représente un décès sur cinq. À cela s'ajoutent les milliers de victimes qui s'en sortent avec des conditions débilitantes et douloureuses ainsi que des souffrances et des coûts pour leur famille. En termes de soins de santé, le tabac est responsable du tiers des séjours hospitaliers et du quart des services infirmiers. En d'autres mots, lutter contre le tabagisme s'avère une nécessité absolue pour tout gouvernement cherchant à protéger et à améliorer la santé de la population en agissant en amont, par la promotion de la santé et la prévention afin de réduire le 'fardeau de la maladie' sur un système de santé sans cesse plus sollicité. »

Les groupes de santé attendent de nouvelles mesures antitabac depuis 2010, notamment pour interdire le marketing sournois des fabricants du tabac qui rend le tabac attrayant pour les jeunes (comme l’aromatisation, les emballages trompeurs et les cigarettes féminines ultra-minces). Pendant les huit dernières années, ces stratégies ont permis aux cigarettiers de remplacer *chaque* fumeur qui décède ou qui arrête par un nouveau jeune fumeur — résultant en un taux de tabagisme qui stagne autour de 24 %, soit le même taux qu’en 2005^{vi}.

C’est pourquoi un front commun d’une soixantaine d’organismes québécois a écrit au gouvernement le mois dernier pour réclamer sept mesures principales pour prévenir le tabagisme et protéger les enfants de la fumée secondaire (voir la liste des groupes dans une lettre au Dr Hébert : <http://bit.ly/1l3UXW>)

« Compte tenu du fait que les soins de santé représentent l’enjeu le plus important pour les Québécois et que le tabagisme est responsable d’une immense proportion du fardeau sur le système de santé au Québec, nous nous attendions à mieux d’une équipe ‘santé’ qui représentent autant de professionnels de la santé qui confrontent le fardeau du tabac à autant de niveaux. Mais la campagne électorale n’est pas terminée, alors nous restons optimistes face à la possibilité que le Parti québécois propose une vision plus globale des enjeux en lien avec les soins de santé, soit une incluant la ‘nécessité absolue’ de prévenir la plus importante cause de maladies et de décès évitables au Québec, » fait valoir **Flory Doucas, porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.**



- **Promesse et citations du PQ** sur la lutte antitabac : http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PROJ_12_08_26_Elections_Reponse_PQ.pdf
- **Faits saillants** sur le tabagisme au Québec : http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_01_24_FaitsSaillants_Photos_FRA.pdf
- **Fact sheet (English)** : http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_01_24_FaitsSaillants_Photos_ENG.pdf

- 30 -

Pour plus d’information: Flory Doucas, codirectrice et porte-parole : cell. 514-515-6780.

Fondée en 1996, la **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac** représente quelque 460 organisations québécoises — associations médicales, ordres professionnels, municipalités, hôpitaux, écoles, commissions scolaires, etc. — qui appuient une série de mesures destinées à réduire le tabagisme et ses conséquences. Ses principaux objectifs incluent prévenir l’initiation au tabagisme, favoriser l’abandon, protéger les non-fumeurs contre la fumée secondaire et obtenir un cadre législatif qui reflète la nature néfaste et toxicomanogène du tabac.

ⁱ <http://pg.org/>, voir vidéo du 17 mars 2014.

ⁱⁱ **Parti québécois**, promesse électorale du 26 août 2012. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2012/PROJ_12_08_26_Elections_Reponse_PQ.pdf

ⁱⁱⁱ Citations du **Parti québécois** en lien avec la lutte antitabac, mise à jour mars 2014 : http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2014/DOCU_14_03_00_Citations_PQ_RevisionLoi_COMPLET.pdf

^{iv} Étude réalisée par le Groupe d’Analyse pour le compte de la CQCT. Pierre-Yves Crémieux, Lisa Pinheiro, Marissa Ginn, Michel Cloutier, **Groupe D’Analyse**, « FICHE D’INFORMATION - Utilisation excédentaire des ressources médicales due au tabagisme : Soins hospitaliers », 10 août 2010. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2010/DOCU_10_08_10_GroupeDAnalyse_Fiche_Hosp.pdf

^v http://www.lapresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201205/29/01-4529703-journee-mondiale-sans-tabac-il-est-temps-de-reviser-la-loi.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_lire_aussi_4528664_article_POS1

^{vi} http://cqct.qc.ca/Communiqués_docs/2013/PRSS_13_06_20_Reaction_ESCC_2012.pdf